Image not found or type unknown

Défraiement kilométrique pour un particulier

Par **Nico**, le **05/02/2010** à **19:30**

Bonjour,
Je souhaiterais animer un séminaire dans une école en province, à titre gratuit.
Par contre, habitant relativement loin et utilisant mon véhicule personnel pour me rendre sur place, suis-je en droit de me faire rembourser les frais kilométriques? Est ce le barème fiscal qu'il faut prendre en compte?
Merci pour votre réponse,
Nicolas

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés